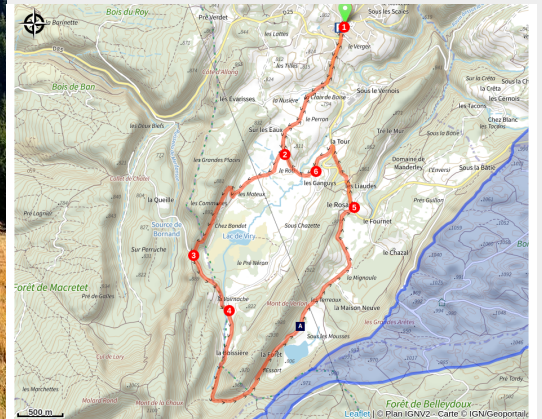


Sous les Eaux

Haut-Jura Saint-Claude



(© Haut Jura Saint-Claude)



Partez à la découverte du Haut-Jura authentique, entre lacs paisibles, tourbières mystérieuses et majestueuses forêts d'épicéas. Cette randonnée vous mène jusqu'aux petits lacs de campagne de Viry, le lac de Viry et le lac Sous les Mousses, nichés dans un écrin de verdure préservée. En chemin, ne manquez pas la borne frontière de La Boissière, vestige discret d'une époque où ce territoire séparait le royaume de France du Comté de Bourgogne. Une balade nature et histoire à savourer loin de l'agitation.

Infos pratiques

Pratique : Rando pédestre

Durée : 3 h

Longueur : 12.3 km

Dénivelé positif : 331 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Faune et flore, Géologie, Lacs, rivières et cascades

Itinéraire

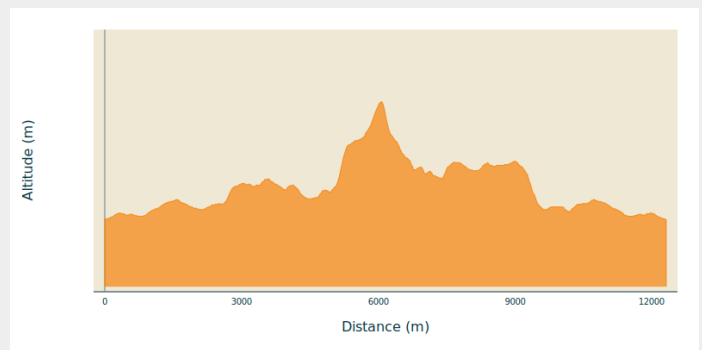
Départ : Viry, au centre du village

Arrivée : Viry, au centre du village

Balisage : — PR® (Promenades et Randonnées)

Communes : 1. Viry

Profil altimétrique

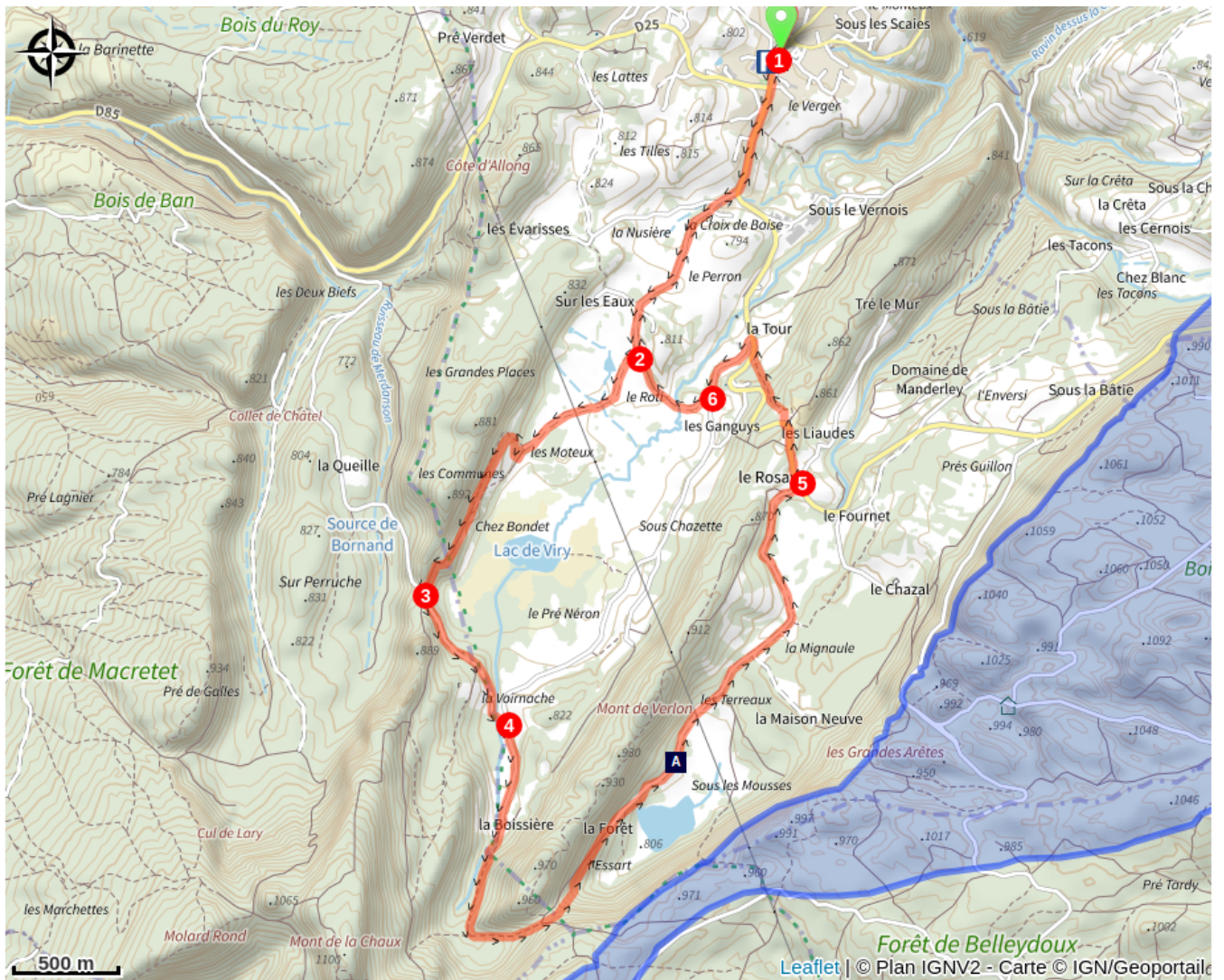


Altitude min 764 m Altitude max 940 m

1. Garez-vous au centre de Viry. Dos à l'épicerie et face au monument aux Morts, repérez le poteau **VIRY**. Partez sur la gauche en suivant la départementale (balisage jaune). Arrivés au carrefour près de l'aire de jeux, maintenez le cap à gauche vers Choux. Dépassez la caserne des pompiers 500 mètres plus loin, puis bifurquez à droite sur la voie goudronnée que vous suivrez sur 800 mètres.
2. Au niveau de l'intersection en Y, quittez le bitume pour vous engager à droite sur un chemin empierré. Une fois au poteau **Sous les Eaux**, prenez à droite en direction du poteau **Sur Perruche**. Longez une plantation de sapins sur votre gauche jusqu'à atteindre un sentier herbeux bordant un pré. À l'entrée de ce dernier, passez sous la clôture, avancez de quelques mètres puis empruntez l'aménagement sur la gauche qui vous guidera sur un sentier sinueux en forêt.
3. En sortant des bois, grimpez vers la bâtisse située sur votre droite. Contournez-la et virez immédiatement à droite via un nouveau passage aménagé sous le fil pour replonger dans les sous-bois (balisage jaune). Poursuivez sur 400 mètres jusqu'au croisement du poteau Sur Perruche. Continuez votre descente tout droit sur la piste caillouteuse. Environ 800 mètres plus bas, au contact de la route, prenez à droite en direction des habitations. Dépassez-les par la droite et enchaînez directement sur la piste en herbe qui pénètre dans la forêt en pente ascendante.
4. Franchissez la borne frontière située sur votre droite et maintenez votre cap. Au prochain embranchement, optez pour la voie de gauche. Vous allez grimper jusqu'à apercevoir une ruine, avant d'entamer une descente sur un sentier plus resserré (suivez toujours le balisage jaune) qui vous mènera à une maison en pierre. À ce niveau, tournez à gauche sur le chemin qui surplombe le lac des Mousses. Une fois le plan d'eau dépassé, remontez par le sentier empierré qui s'enfonce à gauche dans la forêt.
5. Au prochain croisement, gardez la gauche. Traversez le petit hameau puis virez à nouveau à gauche pour rejoindre la route départementale. Traversez prudemment et longez-la sur 300 mètres, puis tournez à droite sur une placette gravillonnée pour attraper un petit sentier en herbe descendant sur la gauche. Il vous ramène sur la départementale : traversez-la une nouvelle fois, longez-la à droite sur 50 mètres, puis bifurquez à gauche sur la voie goudronnée menant à La Tour. Traversez ce lieu-dit et, 350 mètres plus loin, quittez l'asphalte pour le chemin blanc à droite. Continuez tout droit sur un demi-kilomètre pour regagner le poteau **Sous les Eaux**.

6. Prenez alors à droite sur le chemin de pierres jusqu'à l'intersection goudronnée. Tournez à droite et filez tout droit pour repasser devant la caserne des pompiers. Depuis ce point, il vous suffira de poursuivre votre route pour traverser le village et retrouver votre point de départ.

Sur votre route...



Point d'ouïe (A)

Toutes les informations pratiques

Recommandations

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de prendre de quoi vous ravitailler, de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces.

Dans le Jura, les randonnées empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vigneron, bergers...).

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jetez aucun déchet, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zones Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de météo défavorable (vigilance météo orange ou rouge, vent important, forte pluie...), de travaux forestiers (abattage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue, pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

En cas d'urgence, composez le 112 (numero d'urgence européen), 15 (samu) ou le 18 (pompier).

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Oyonnax, prendre la direction du nord-est en suivant la route de Veyziat (D85). Continuer sur cet axe qui traverse les bois et franchit la frontière départementale pour entrer dans le Jura. À l'approche de Viry, poursuivre sur la route principale qui devient la Rue de la République. Au centre du village, tourner pour rejoindre la Rue Victor Hugo. Le point de départ se situe au niveau des numéros 4-6 de cette rue.

Parking conseillé

Au centre du village de Viry

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Grand tétras

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Haut-Jura

29 Le Village

39310 Lajoux

03 84 34 12 30

www.parc-haut-jura.fr

Le Grand Tétrás est une espèce emblématique des forêts de montagnes françaises. Son apparence et son comportement font de lui un oiseau très atypique. Pouvoir l'observer relève d'un vrai défi, tant cet oiseau est discret, mais s'avère être un souvenir mémorable.

En hiver, son activité est réduite au minimum. Il passe la quasi-totalité de la journée perché dans un arbre et consomme uniquement des aiguilles de sapin. Une nourriture très peu énergétique. Cette période est critique pour sa survie. Un oiseau subissant un dérangement régulier va puiser dans ses maigres réserves et finir par en subir les conséquences. Sa sensibilité à la prédation aura augmenté, ou bien il dépérira simplement à cause du manque d'énergie. Une autre période critique prend place du printemps au début de l'été avec la couvaison. Si la poule est surprise plusieurs fois, elle va abandonner le nid et laisser ses poussins seuls, sans protection. La survie des jeunes étant déjà très faible naturellement, ce phénomène accentué, d'autant plus, ce risque de mortalité chez les jeunes oiseaux.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Grand tétras en période de nidification sont principalement les pratiques sportives terrestres comme la randonnée, le ski, le VTT.

Lieux de renseignement

Office de Tourisme Haut-Jura Saint-Claude

3, place de l'Abbaye, 39200 SAINT-CLAUDE

contact.ot@hautjurasaintclaud.fr

Tel : 03 84 45 34 24

<https://www.haut-jura-saint-claude.com>



Sur votre route...

Point d'ouïe (A)

Point d'ouïe dans la combe proche du lac « sous les mousses ». La qualité acoustique des paysages du Haut-Jura tient aussi à la nature calcaire du sol qui favorise la propagation des vibrations. De plus, les eaux de ruissellement ont creusé le sous-sol comme un véritable gruyère, formant un monde souterrain de galeries et de grottes qui se comportent comme autant de caisses de résonance. En surface, le relief contribue lui aussi à l'amplification de ces phénomènes : l'ondulation régulière des combes comme l'abrupt effondrement des gorges, des canyons ou des reculées ajoutent encore aux potentialités sonores des paysages.